



AVIS DE CONCOURS

No. K24-07-IEE

Affichage interne/Exte

Intervenant.e en éducation spécialisé

L'INSTITUTION KIUNA, CONÇUE PAR ET POUR LES PREMIÈRES NATIONS,
MAIS OUVERTE À TOUS !

À Kiuna, nous avons pour objectif de démocratiser l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les membres des Premières Nations. Notre centre d'études collégiales est aujourd'hui reconnu pour ses services éducatifs culturellement adaptés, qui se traduisent notamment par un environnement unique à l'intérieur duquel les programmes, les services aux étudiants, les ressources humaines, les méthodes d'enseignement et le matériel pédagogique tiennent compte de la culture et des traditions autochtones.

Statut d'emploi : Contractuel **Durée :** 2 mois, possibilité de renouvellement

Lieu : Institution Kiuna, 1205, route Marie-Victorin, Odanak

Date de début : Dès que possible

Horaire : 15h - Il est à noter que l'horaire de l'éducateur spécialisé varie en fonction des besoins de l'organisation pendant l'année scolaire. Une disponibilité de 3 soirs (17h00 à 20h30) semaines et 1 samedi sur deux est demandée

Salaire annuel : Conformément à l'échelle en vigueur dans le Manuel des conditions de travail du CEPN et de Kiuna

Sommaire du poste

Notre équipe est à la recherche d'un éducateur spécialisé afin d'intervenir auprès d'une clientèle de tous âges.

Ainsi, il doit notamment :

- Intervenir individuellement auprès des enfants ayant des besoins particuliers;
- Intervenir auprès des parents afin de soutenir le renforcement de leurs habiletés parentales;
- Participer à la programmation des services Skamon dont, entre autres, réaliser des activités éducatives lors des journées pédagogiques, des journées tempêtes ou lors des périodes de répit.
- Sensibiliser les organismes extérieurs à la réalité de la clientèle autochtone de l'Institution Kiuna;

Exigences recherchées

- Posséder un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée
- Avoir une expérience confirmée dans un poste de gestionnaire et des capacités managériales et de prise de décision
- Avoir à son actif un diplôme de deuxième cycle universitaire, une formation en pédagogie ou une expérience d'enseignement à l'ordre collégial constitue un atout supplémentaire
- Maîtriser à l'oral et à l'écrit les deux langues reconnues officiellement par le gouvernement du Canada
- Connaître une langue autochtone est un atout

Conditions de travail

- Nous offrons des conditions de travail concurrentielles : fonds de pension, congés durant la période des Fêtes, congés culturels mobiles, trois semaines de vacances par année, congés de maladie, choix d'horaire de travail, horaire d'été, résidences disponibles accessibles à pied, transport collectif, Conciliation travail-famille, assurance collective et télémédecine sous certaines conditions etc.



Fin de l'affichage : 30 avril 2024, 16 h

Afin de fournir des services qui répondent aux besoins de ses communautés membres par des gens compétents représentatifs de la population qu'il dessert, Kiuna favorise l'embauche des groupes désignés dans l'ordre suivant : 1) membre d'une Première Nation dont la communauté est membre du Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN), 2) membres d'une autre Première Nation, 3) membres d'un peuple autochtone, 4) autres.

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre candidature par courriel à : emplois@kiuna.ca

Nous remercions toutes les personnes ayant manifesté un intérêt pour ce poste et il est à noter que nous communiquerons qu'avec les personnes retenues.